



ROTARY INTERNATIONAL®



# AIPM

DES POSSIBILITÉS



Le guide *AIPM : des possibilités* [742-FR] est destiné aux Rotary clubs qui désirent monter une action internationale ou recherchent des conseils pour une action en cours. S'il s'adresse principalement aux clubs, les informations fournies s'appliquent tout aussi bien aux districts.

Ce guide couvre les points suivants :

- la valeur des actions d'intérêt public mondial (AIPM)
- les caractéristiques d'une AIPM réussie
- le lancement et la réalisation d'une AIPM
- le fonctionnement de ProjectLINK
- les ressources disponibles pour la planification et la mise en œuvre des AIPM
- l'importance d'une bonne gestion et d'une bonne administration

Pour toute question relative au programme, contacter : [international.service@rotary.org](mailto:international.service@rotary.org).

# TABLE DES MATIÈRES

Qu'est-ce que l'Action d'intérêt public mondial ?	3
Recherche de soutien	5
Soutenir une action	9
Dons en nature	13
Aide en cas de catastrophe	15
Ressources	17
Faire connaître une action	21
Administration du programme	23
Réponses à vos questions	26

# QU'EST-CE QUE L'ACTION D'INTÉRÊT PUBLIC MONDIAL ?

Le programme de l'Action d'intérêt public mondial (AIPM) permet aux clubs à la recherche d'une assistance internationale de faire connaître leurs besoins et se mettre en rapport avec d'autres clubs dans le monde, et aux clubs désirant soutenir une action internationale de trouver un partenaire.

Ce programme, géré par le Rotary, est distinct de celui des subventions de la Fondation.

## Historique et objectifs du programme

Depuis le lancement du programme en 1967, des milliers d'AIPM bénéficiant du concours de Rotariens du monde entier ont été lancées. Le montant des dons annuels en nature et en espèces des clubs est estimé à plusieurs millions de dollars.

Le programme AIPM vise à :

1. Améliorer les conditions de vie des plus déshérités
2. Encourager la coopération entre clubs et districts de pays différents
3. Assurer une corrélation entre les besoins et les offres d'aide
4. Sensibiliser les Rotariens aux problèmes du développement international, aux différences culturelles et à l'importance de favoriser l'autosuffisance
5. Elargir le champ d'action des clubs en faisant appel à d'autres programmes du Rotary et de la Fondation
6. Informer les Rotariens sur les possibilités de financement par la Fondation Rotary et d'autres sources

7. Faire connaître les AIPM réussies
8. Favoriser l'entente mondiale, la bonne volonté et la paix

Le conseil d'administration du Rotary recommande aux clubs de consacrer une réunion à l'AIPM en février, mois de l'entente mondiale.

Les AIPM doivent respecter les critères suivants :

1. Être de nature humanitaire
2. Bénéficier du concours de clubs de deux pays au moins
3. Se dérouler dans un des pays participants

## Par où commencer ?

Les retombées positives des AIPM s'étendent bien au-delà des collectivités bénéficiaires.

En effet, le programme AIPM permet aux clubs de :

- Entreprendre des actions de plus grande envergure
- Donner à tous les participants l'occasion de servir autrui
- Développer des liens avec des Rotariens à l'étranger
- Renforcer l'entente mondiale et la bonne volonté
- S'attaquer à des problèmes d'envergure internationale



## L'AIPM à l'œuvre !

### *Des chaussures pour des écoliers thaïlandais*

Le Rotary club de Banmi (Lopburi, Thaïlande) a collecté des fonds pour acheter des chaussures à plus de 500 enfants qui devaient faire chaque jour jusqu'à 6 kilomètres pieds-nus pour aller à l'école. C'est en listant l'action sur ProjectLINK que le club de Banmi a obtenu le financement continu de cette action par plusieurs clubs.

Une AIPM naît bien souvent de relations informelles entre Rotariens. Par exemple, un Rotarien brésilien rencontre un homologue français à la convention ; ils discutent des actions de leurs clubs et décident de monter une action commune. Ou encore, un Rotarien canadien se rend en voyage d'affaires aux Philippines, assiste à une réunion d'un club local et discute d'actions possibles avec les Rotariens.

ProjectLINK est un autre moyen pour les Rotariens de participer à l'AIPM. Disponible sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org) en anglais uniquement, ProjectLINK est une base de données répertoriant les actions des clubs et districts à la recherche de soutien financier, de Volontaires, de dons en nature et/ou de partenaires pour une subvention de contrepartie de la Fondation (plus de détails sont donnés dans les prochains chapitres).



Alyce Henson/Rotary Images

## RECHERCHE DE SOUTIEN

### Monter une action

Une AIPM efficace repose sur une planification et analyse approfondies, l'utilisation de toutes les ressources disponibles et une bonne communication entre les différents partenaires. Le *Kit Action d'intérêt public* [605-FR] peut vous aider à planifier une action que d'autres clubs désireront soutenir.

Une action efficace :

#### Répond aux besoins de la collectivité

Identifier auprès des membres de la collectivité les problèmes prioritaires. Utiliser également sur le site *Outils d'évaluation d'une collectivité* qui propose différentes techniques pour déterminer les besoins de la collectivité.

#### Fournit une solution durable

Les clubs sont invités à monter des actions apportant des solutions à long terme à des problèmes récurrents. Au lieu d'un don de livres à une école, il faut peut-être mieux y créer une bibliothèque gérée par des bénévoles ce qui aura un impact à long terme pour les élèves.

#### Être bien gérée

Planifier l'action avec soin en formulant des objectifs et un calendrier précis, en désignant clairement les rôles et responsabilités des membres du club et en établissant un budget. Pendant le déroulement de l'action, surveiller et évaluer ses progrès. Fournir aux partenaires des rapports durant et à l'issue de l'action.



Alyce Henson/Rotary Images

### CONSEIL DE RÉUSSITE

#### Technologie

Si votre action a un volet technologique, par exemple, fournir des ordinateurs, s'assurer que du personnel sera disponible pour offrir une formation continue et assurer la maintenance de l'équipement.

## Inscrire une action sur ProjectLINK

C'est un bon moyen de faire connaître vos besoins financiers, de dons en nature et/ou de Volontaires pour votre action. Le référencement comprend une brève description de l'action, ses besoins et les coordonnées de la personne à contacter. Il est suggéré aux personnes intéressées de contacter le coordinateur de l'action au niveau local pour avoir plus de détails.

### Procédure d'inscription

Les actions sont listées pour une période de deux ans qui peut être reconduite.

1. Seul un club ou district dans le pays bénéficiaire, club/district hôte, peut inscrire une action sur ProjectLINK. Les clubs et districts étrangers désirant inscrire une action doivent demander à un club ou district sur place de le faire.
2. Il faut utiliser le formulaire *ProjectLINK – Inscription d'une action* [784-FR] (voir ci-après).
3. Le parrain doit communiquer sans délai au siège du Rotary tout changement de coordonnées de la personne contact ou toute modification quant à la nature de l'action, pour que tout partenaire potentiel reçoive des informations à jour.
4. Les personnes contact doivent être des Rotariens en mesure de répondre rapidement à toute demande d'information sous peine de décourager les clubs éventuellement intéressés à soutenir votre action.
5. Un club peut avoir au maximum cinq actions listées sur ProjectLINK à tout moment, y compris celles inscrites au nom d'une Unité de développement communautaire (UDC), d'un club Interact ou Rotaract parrainés par le club.
6. Le président du club doit approuver toutes les actions parrainées par son club. Le gouverneur doit approuver toutes les actions parrainées par son district.

## Conseils pratiques d'inscription

- Décrire la collectivité bénéficiaire et les besoins auxquels l'action répond. Par exemple : le taux de chômage dans la collectivité est-il élevé ? La collectivité manque-t-elle des services les plus élémentaires ?
- Détailler l'action. Pour un programme d'alphabetisation, détailler où se dérouleront les cours, qui seront les enseignants, de quel matériel vous aurez besoin, comment l'action deviendra-t-elle autosuffisante.
- Décrire la contribution de votre club et de la collectivité à l'action (dons en nature, services et montant des fonds apportés par votre club), qui assurera le suivi de l'action, la participation éventuelle d'organisations non rotariennes locales.
- Indiquer si votre action recherche un soutien financier, des dons en nature, des Volontaires du Rotary ou un partenaire pour solliciter une subvention de contrepartie.
- Si vous recherchez une aide financière, fournir une liste détaillée du matériel/des services à financer avec le montant correspondant pour chaque article et indiquer le coût total du projet.
- Faire preuve de réalisme. Les demandes de plus de 10 000 USD ont peu de chance d'être satisfaites. Si votre club souhaite entreprendre une action de grande envergure, prévoir de la réaliser par tranches pour avoir plus de chance de trouver le financement requis.

- Si vous recherchez des dons en nature, indiquer pour chaque article si des pièces et un service d'entretien sont disponibles localement. Pour des livres, indiquer les sujets, la langue et le niveau de lecture. Fournir aussi des détails sur les procédures de dédouanement, les taxes d'importation le cas échéant, et indiquer si vous pouvez contribuer au transport. Pour plus d'information sur les dons en nature, se référer au chapitre << Ressources >>.
- Si vous recherchez des Volontaires, indiquer le nombre, la période de l'année, la durée du séjour, les compétences recherchées, notamment linguistiques.
- Indiquer si vous pouvez loger les Volontaires ou prendre en charge leur transport ou leurs repas.
- Donner le nom d'une personne contact qui doit être facilement joignable, en mesure de répondre rapidement aux demandes d'information. Elle doit tenir ce rôle pendant toute la durée de l'action et avoir accès à un fax, un e-mail et être en mesure de communiquer en plusieurs langues si besoin est.
- Inclure toute information complémentaire pertinente (sites Internet, photos, etc.).
- Faire signer le formulaire avant de l'envoyer par le président du club ou le gouverneur.

### Guatemala

Sponsor Rotary Club – (project number W00000)  
*Club parrain – (numéro de l'action W00000)*

An impoverished rural area of over 60,000 residents desperately needs an ambulance. The nearest hospital is more than 25 kilometers away. Without an ambulance, the travel time to the hospital can be fatal in a medical emergency. The sponsor Rotary club would like to assist the community by purchasing an ambulance to transport patients to the hospital to receive care more quickly and ultimately save lives. The club will contribute US\$3,500 toward the project and pay for maintenance expenses.

*Ambulance pour une communauté rurale de 60 000 habitants. L'hôpital le plus proche est à plus de 25 km. Faute d'ambulance, toute urgence médicale peut se révéler fatale. Le club local contribuera 3 500 USD et prendra en charge les frais de maintenance.*

International needs: US\$15,000 total. US\$12,000/ambulance. US\$2,500/medical equipment and supplies. US\$500/stretchers.

*À la recherche de : 15 000 USD (total) dont 12 000 USD (ambulance), 2 500 USD (équipement et fournitures médicales), 500 USD (brancard).*

## SOUTENIR UNE ACTION

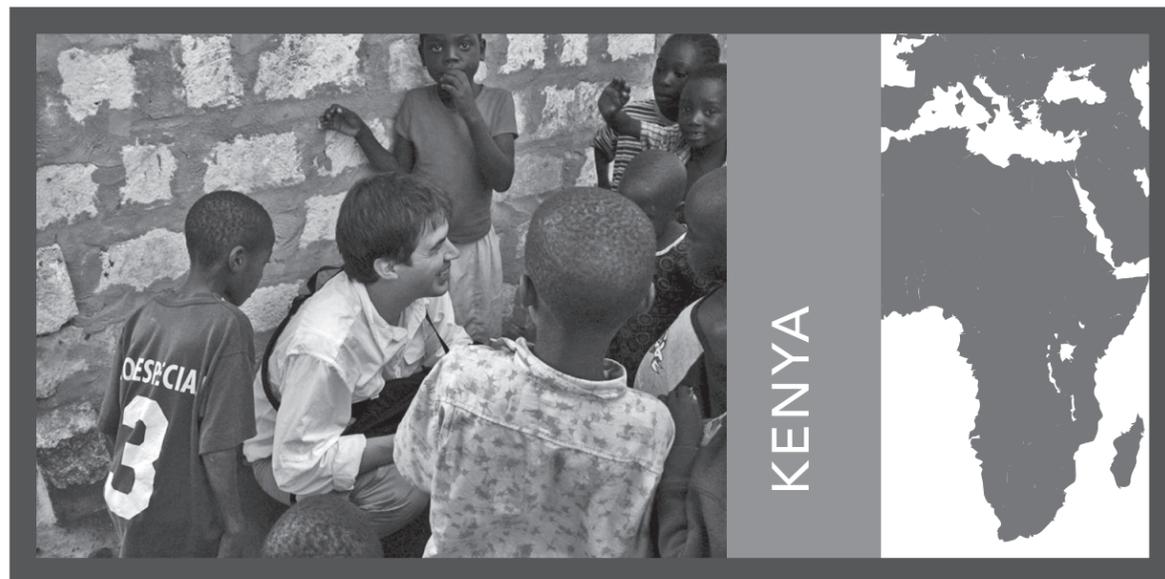
Choisir une action internationale à laquelle apporter un soutien financier peut sembler difficile. Le *Kit Action d'intérêt public* [605-FR] vous donnera des informations utiles sur l'évaluation des actions et vous aidera à identifier les plus adaptées à votre club. Points à prendre en considération :

- Région souhaitée
- Type d'action recherchée : alphabétisation, eau, microcrédits, etc. Ne pas hésiter à faire appel au groupe d'appui ou à l'Amicale du Rotary concernée, le cas échéant.
- Expertise professionnelle des membres du club
- Liens éventuels avec des Rotariens étrangers, personnels ou des suites d'EGE ou d'Échanges amicaux. Faire appel aux boursiers parrainés ou accueillis par votre district qui peuvent peut-être vous renseigner sur les besoins de leur pays d'études ou d'origine.
- Monter une action rentrant dans le cadre des Objectifs du Millénaire pour le développement des Nations unies
- Contacter les clubs ayant une bonne expérience dans l'action internationale

### LES OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT DES NATIONS UNIES

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire pour tous
3. Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat mondial pour le développement

Pour en savoir plus :  
[www.un.org/french/millenniumgoals/index.shtml](http://www.un.org/french/millenniumgoals/index.shtml)



### L'AIPM à l'œuvre !

*Une aide à des écoles au Kenya*

Au Kenya, l'action Kilifi Kids, lancée par le Rotary club de Kilifi en partenariat avec le club de Vinings (Géorgie, États-Unis) et avec le soutien de nombreux clubs américains, cherche à améliorer l'éducation et la santé des élèves des écoles primaires et secondaires de Kilifi, ville située dans l'une des régions les plus pauvres du pays. Les clubs ont déjà établi un programme de bourses pour le lycée, fourni de l'équipement et des ressources aux écoles, et comptent fournir des vermifuges aux enfants.

## CONSEIL DE RÉUSSITE

### Montez une action adaptée à votre club

Si votre club n'a jamais participé à une action internationale et hésite à envoyer des sommes conséquentes ou des marchandises à l'étranger, choisir une action moins ambitieuse ou qui sera mise en place en plusieurs phases. Les clubs disposant de ressources financières limitées peuvent s'associer à d'autres clubs de leur district pour collecter les fonds.

### Trouver une action sur ProjectLINK

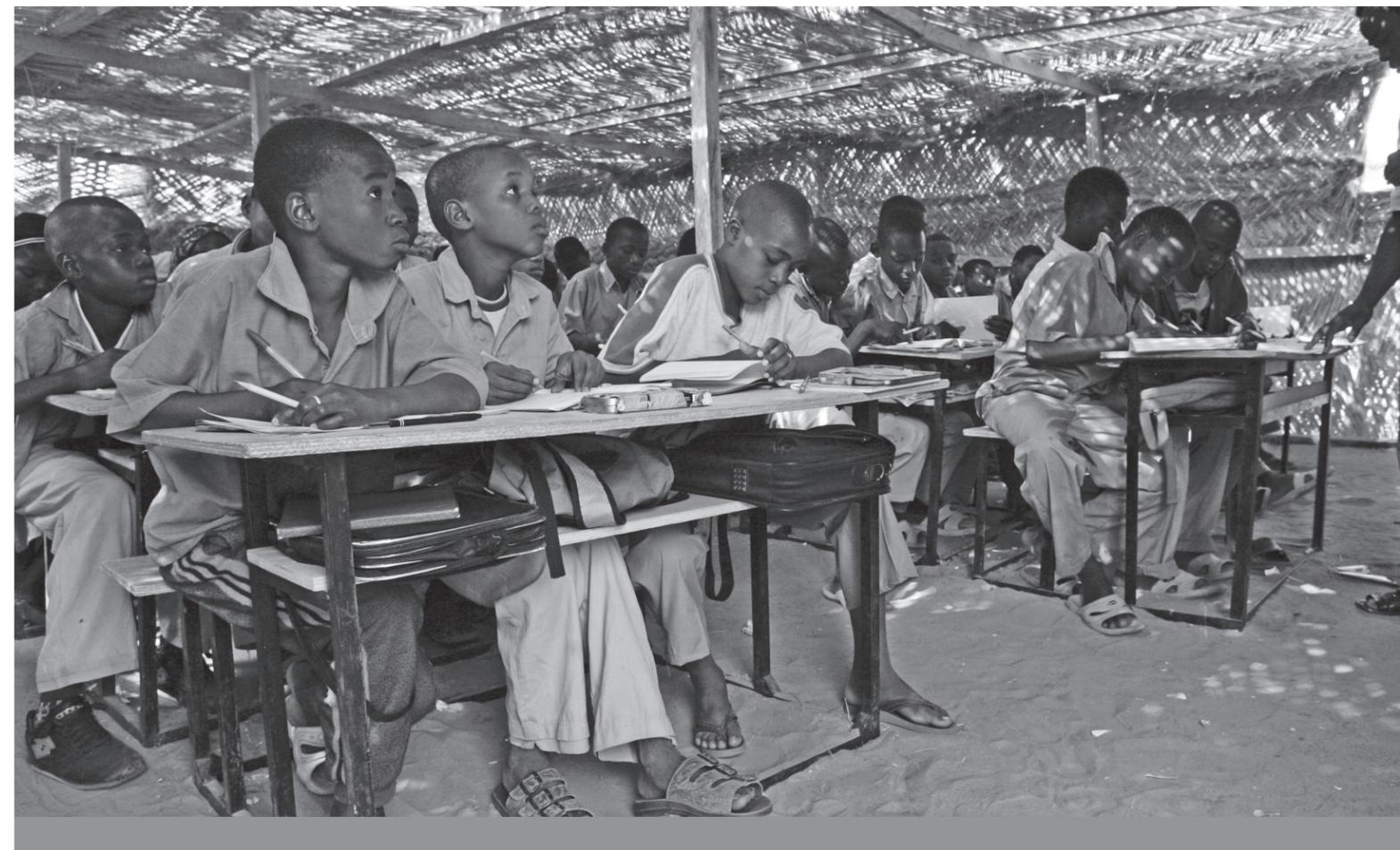
Sur ProjectLINK, les Rotariens souhaitant soutenir une action peuvent choisir parmi des centaines, répertoriées et mises à jour tous les mois. La fonction de recherche vous permet de sélectionner des projets par mot clé, pays, type d'action, statut, ou en fonction des ressources recherchées telles que dons en nature, soutien financier, partenaires pour une subvention de contrepartie ou Volontaires. Les personnes contact peuvent être contactées directement pour plus de détails ou des photos.

Le Rotary International ne cautionne pas les actions répertoriées (ou toute autre action spécifique de club). Les donateurs doivent contacter le Rotary club local pour avoir plus d'informations sur le projet.

### Travailler avec le club hôte

- Choisir un membre de votre club comme contact principal, si possible parlant la langue du club hôte pour traduire les communications.
- Maintenir le contact par e-mail, fax, ou téléphone plutôt que par courrier.
- Exprimer clairement vos attentes. Une bonne communication est essentielle.
- Se familiariser avec la culture des partenaires potentiels.
- Demander de la documentation sur l'action au club hôte. Un club donateur doit pouvoir recevoir la liste détaillée des coûts article par article, une copie des factures, des rapports réguliers et des photos d'avant et d'après-projet.
- Se rendre sur place le cas échéant pour partager ses compétences et nouer de nouvelles amitiés.
- Informer le gouverneur et le responsable AIPM de district du déroulement de l'action.

Si vous décidez de ne pas soutenir une action, veuillez avertir rapidement le club hôte dans les meilleurs délais pour qu'il puisse trouver un autre partenaire.



Alyce Henson/Rotary Images

### Envoyer une contribution financière

Différentes options quant à l'envoi des contributions financières s'offrent aux clubs : envoyer directement les fonds au club hôte ou si l'action est répertoriée sur ProjectLINK, les envoyer au siège du Rotary ou à leur bureau régional.

Si les contributions sont envoyées directement au club hôte, lui demander quel mode de transfert de fonds est le plus adapté : dans certains cas, les virements sont préférables aux chèques. Conserver les justificatifs de virement et informer le destinataire des fonds de l'envoi des fonds.

Si votre club choisit de virer les fonds par l'intermédiaire du Rotary, utiliser le formulaire *Action d'intérêt public mondial : Bordereau de paiement* disponible sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org). Les chèques dans ce cas seront à libeller à l'ordre du Rotary International et envoyés à l'adresse indiquée sur le formulaire. N'oubliez surtout pas d'indiquer le numéro d'action de ProjectLINK sur le formulaire.



Rotary International

## DONS EN NATURE

Si votre club est à la recherche de dons en nature ou a des marchandises à offrir, ProjectLINK lui permettra de faire connaître ses besoins ou d'identifier des actions à la recherche d'articles spécifiques. Pour plus d'informations, consulter les fiches info suivantes sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org) : *Conseils aux bénéficiaires ; Conseils aux donateurs ; Conseils pour la planification d'une action ; Le suivi : Une étape finale importante.*

### Procédure à suivre

- S'assurer que tout équipement donné est adapté aux besoins. Du matériel de radiologie onéreux sera inutile si personne n'est en mesure de l'installer sur place, d'assurer son entretien et de le faire fonctionner.
- Éviter tout envoi de médicaments ou autre marchandise avec dates de péremption ou devant être conservés à une certaine température car les marchandises peuvent rester bloquées plusieurs mois dans les ports ou entrepôts.
- Les clubs donateur et donataire doivent collaborer étroitement et prendre les arrangements nécessaires, notamment en ce qui concerne la logistique et le transport. Dans certains cas, les sociétés de fret, l'armée, d'importantes sociétés ou certaines organisations non gouvernementales peuvent assurer le transport des marchandises. Vous pouvez aussi faire une demande de subvention de contrepartie pour couvrir les coûts de transport des marchandises.
- Informer les autorités locales de l'arrivée des marchandises. Ne pas surestimer la valeur des biens à dédouaner. Si possible, contacter le fabricant qui sera peut-être en mesure de vous donner une valeur approximative. Si le club fait don de marchandises usagées, s'assurer auprès du gouvernement du pays récipiendaire que de tels dons sont autorisés.



Alyce Henson/Rotary Images

- Contrôler l'arrivée des marchandises. Les donateurs doivent fournir au destinataire une copie de tous les documents de transports (y compris l'inventaire).

Avant d'envoyer des dons en nature, vérifier si les mêmes marchandises ne peuvent être achetées sur place à un coût moindre. L'envoi d'un lit d'hôpital peut par exemple revenir à 150 USD alors que son achat sur place ne coûterait que 100 USD avec en prime un plus pour l'économie locale. Dans le cas où l'expédition reste la meilleure option, contrôler l'arrivée des marchandises et demander au donateur une copie détaillée de l'inventaire et de tous documents de transport.

Vous pouvez consulter une liste d'organisations travaillant avec des dons en nature sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org).

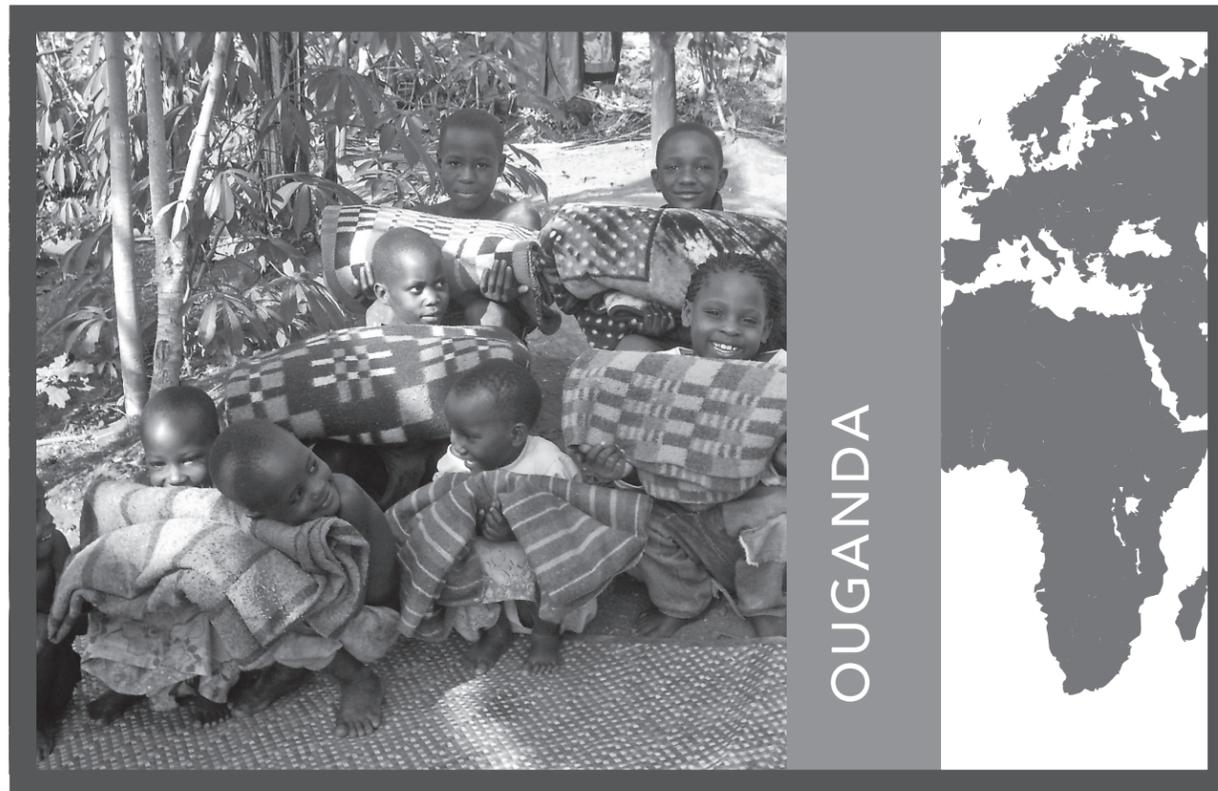
## AIDE EN CAS DE CATASTROPHE

Les Rotariens ont, de longue date, répondu présents en cas de catastrophe naturelle, en montant et soutenant des actions de secours aux victimes. En collaboration avec les clubs et districts locaux, ils apportent aide financière, vêtements, nourriture, médicaments et/ou leur expertise.

Grâce à ProjectLINK, un club peut faire connaître ses actions de préparation aux catastrophes, d'aide ou de reconstruction. Pour inscrire votre action sur ProjectLINK, renvoyer le formulaire *ProjectLINK – Inscription d'une action* [784-FR] dûment rempli au Rotary. Nous encourageons les clubs et districts désirant fournir de l'aide d'urgence après une catastrophe naturelle à travailler en collaboration avec des organisations d'aide internationale qui ont l'expérience de ce type d'action.



Alyce Henson/Rotary Images



Rotary club de Kalisizo

### L'AIPM à l'œuvre !

*Une aide pour les orphelins du sida en Ouganda*

En Ouganda, le Rotary club de Kalisizo parraine une action dans la région de Rakai pour venir en aide aux enfants orphelins du sida. Grâce au soutien financier de clubs italiens et américains, ces enfants reçoivent régulièrement des fournitures scolaires et d'autres matériels de première nécessité comme des couvertures.

# RESSOURCES

## Collectes de fonds

Que votre club soit à la recherche de soutien ou qu'il propose son aide, il est nécessaire d'explorer toutes les options disponibles, notamment les possibilités de financement offertes par d'autres organisations à but non lucratif et les programmes d'aide gouvernementale. Par exemple, l'Agence canadienne pour le développement international (ACDI) contribue au financement d'actions internationales de Rotariens canadiens. Ne pas hésiter à demander conseil et appui au responsable AIPM de district.

Envisager d'organiser des collectes de fonds locales en s'inspirant des actions modèles figurant dans ProjectLINK. Le responsable AIPM de district peut également fournir aide et conseils. Pour avoir plus d'informations sur les collectes de fonds, consulter le *Kit Action d'intérêt public* [605-FR].

## Subventions humanitaires

Si de nombreux clubs reçoivent une subvention de la Fondation, inscrire son action sur ProjectLINK ne garantit aucunement son financement par la Fondation. Une action peut bénéficier d'une subvention de la Fondation Rotary si elle répond à certains critères précis (consulter les types de subventions et les dates limites de remise des dossiers sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org)).

Avant de soumettre une demande de subvention, contacter le personnel de la Fondation pour vous assurer que votre action répond aux critères d'éligibilité et que votre club est en règle avec le Rotary. Dans le cas où votre demande est approuvée, suivre les instructions de la Fondation pour envoyer votre contribution financière.

ProjectLINK peut aider un club à trouver un partenaire pour monter une subvention de contrepartie : il faut pour cela indiquer, lorsque l'on remplit le formulaire *ProjectLINK – Inscription d'une action* [784-FR], que le club est à la recherche d'un partenaire pour une subvention de contrepartie. Les clubs cherchant à soutenir une action en tant que partenaire de subvention de contrepartie pourront utiliser le moteur de recherche ProjectLINK à cette fin.

Dans le cadre d'une subvention, les contributions financières des clubs ou des districts peuvent donner droit à des crédits *Paul Harris Fellows*. Attention, une contribution pour une AIPM qui n'a pas reçu de subvention de la Fondation ne donne droit à aucun crédit PHF.

Nous vous invitons à contacter votre bureau régional pour avoir plus d'information sur les subventions humanitaires de la Fondation. Les Rotariens anglophones peuvent envoyer leur questions par e-mail à : [contact.center@rotary.org](mailto:contact.center@rotary.org). Les Rotariens canadiens pourront obtenir des renseignements par téléphone en appelant le 1 866-976-8279 (appel gratuit).



Alyce Henson/Rotary Images

## Partenariats

Le programme AIPM n'est pas limité aux Rotary clubs mais est ouvert aux Unités de développement communautaires (UDC) et aux clubs Rotaract et Interact. D'autres organisations peuvent également être des partenaires potentiels. Pour plus d'informations, voir ci-dessous et [www.rotary.org](http://www.rotary.org).

### Unités de développement communautaires (UDC)

Une UDC est composée de non Rotariens partageant les idéaux de service du Rotary. Parrainée par un Rotary club, une UDC monte en général deux actions par an, l'une d'intérêt public, l'autre pour promouvoir la dignité et valeur de chaque profession.

Les UDC reposent sur le concept d'auto-assistance. Elles sont implantées dans des collectivités, et leurs membres sont donc mieux à même de comprendre leurs besoins prioritaires et la meilleure façon de les résoudre.

L'UDC peut être impliquée dans une AIPM de nombreuses façons. Par exemple, vous désirez aider une collectivité à mettre en place un fonds de prêts renouvelables pour un projet agricole ou pour démarrer des petits commerces, les fonds remboursés servant à financer d'autres prêts. L'UDC peut agir comme organisme de gestion tandis que dans le cadre de leur AIPM, les Rotariens offriront conseils de gestion, de marketing ou cours de comptabilité.

Consulter le guide *Rotary Community Corps Handbook* (770-EN) pour en savoir plus sur les UDC.

### Clubs Rotaract et Interact

Les clubs Rotaract et Interact peuvent monter des actions de manière autonome ou en collaboration avec un Rotary club en lui apportant une contribution financière ou en temps.

### Organisations locales non rotariennes

De nombreuses organisations partagent les mêmes objectifs que le Rotary. En associant ses ressources à une autre organisation, un club peut élargir son champ d'action. Pour combattre la faim, il pourra s'associer par exemple à une organisation non gouvernementale spécialisée comme le Programme alimentaire mondial des Nations unies.

## Volontaires du Rotary

Experts dans de nombreux domaines, comme l'administration, le développement de la collectivité, l'éducation, la production alimentaire, l'eau, l'assainissement et la santé, ces Volontaires, Rotariens et non Rotariens, sont prêts à apporter leur savoir-faire et expérience aux actions des clubs et des districts. Les Volontaires ayant servi à l'étranger sont généralement enclins à parler de leur mission, ce qui peut avoir pour effet d'engendrer un soutien supplémentaire.

Les clubs peuvent identifier des Volontaires à compétences spécifiques en effectuant une recherche dans la base de données des Volontaires sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org). Les personnes désirant devenir Volontaires doivent s'inscrire auprès du Rotary en remplissant le formulaire *Volontaires du Rotary – Inscription d'un bénévole* (disponible sur le site) et être recommandées par leurs club et district.

Pour plus de détails sur le programme, consulter le guide *Les Volontaires du Rotary* [263-FR].

## Publications du R.I.

Tous les formulaires et publications mentionnés dans ce guide sont téléchargeables sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org). Vous pouvez également les commander sur notre catalogue en ligne ([shop.rotary.org](http://shop.rotary.org)), par e-mail à [shop.rotary@rotary.org](mailto:shop.rotary@rotary.org) ou en contactant votre bureau régional. Le contenu de ces publications peut changer sans préavis. L'édition la plus récente sera disponible sur le site du Rotary.

### Kit Action d'intérêt public [605-FR]

Contient *Comment monter une action*, un guide pour évaluer les besoins, collaborer avec d'autres organisations, développer un projet, le mener à bien et évaluer son impact ainsi que *Domaines d'action prioritaires*, la liste d'actions recommandées aux clubs et districts.

### Outils d'évaluation d'une collectivité (www.rotary.org)

Permet aux clubs d'évaluer facilement les besoins d'une collectivité et d'améliorer l'impact de leurs AIPM.

### Disaster Relief and Recovery Organizations List (www.rotary.org – Uniquement en anglais)

Liste d'organisations spécialisées dans les secours en cas de catastrophe. Elle comprend des programmes parrainés par les clubs et districts.

### Fiches-info Dons en nature (www.rotary.org)

Instructions détaillées à l'intention des clubs envoyant ou recevant des marchandises.

### Donations-in-kind Organizations List (www.rotary.org – Uniquement en anglais)

Liste d'organisations pouvant vous aider avec le volet Dons en nature de votre AIPM.

### Actions internationales [616-FR]

Brochure décrivant aux clubs comment monter avec succès une action internationale. Avec liste des ressources disponibles auprès du Rotary et de la Fondation.

### Rotary Community Corps Handbook [770-EN]

Guide pratique. Contient la marche à suivre pour démarrer une UDC, identifier ses responsables potentiels, des études de cas et idées d'actions.

### Rotary Community Corps Brochure [779-EN]

Fournit une vue d'ensemble du programme des UDC, des études de cas et les instructions de création.

### Unités de développement communautaire – Améliorer durablement les conditions de vie [780-FR]

À distribuer localement par les clubs afin de susciter l'intérêt pour l'action d'intérêt public et recruter des membres pour les UDC.

### Volontaires du Rotary (Les) [263-FR]

Guide pour les personnes désirant effectuer une mission bénévole ainsi que pour les responsables de club/district.

### Volontaires du Rotary – Inscription d'un bénévole [284-FR]

Formulaire d'inscription pour les bénévoles cherchant à partir en mission à l'étranger.

### ProjectLINK – Inscription d'une action [784-FR]

Formulaire à utiliser par les clubs pour répertorier leur action sur ProjectLINK.

# FAIRE CONNAÎTRE UNE ACTION

Faire connaître votre action est essentiel pour trouver le soutien nécessaire.

## Matériel promotionnel

Créer un dépliant, brochure ou carte postale à distribuer lors de réunions, conférences et conventions. Préparer une présentation PowerPoint, un diaporama ou une vidéo sur le site de l'action et ses bénéficiaires. Avoir toujours sur soi des photos à montrer à des donateurs potentiels.

## Internet

Développer un site, blog ou une page de type Facebook ou MySpace sur l'action. Vous pouvez aussi publier une vidéo sur YouTube en y faisant apparaître un lien vers le site de votre club.

## Interventions publiques

Proposer de parler publiquement de l'action aux réunions de club, conférences de district ou lors de vos déplacements, sans oublier la convention du Rotary, les colloques de zone ou les réunions des comités inter-pays.

## Foires aux actions internationales

Assister ou organiser une foire aux actions qui permet aux Rotariens de faire connaître les actions de leur club et d'établir des partenariats. Elles peuvent être organisées séparément ou conjointement à une réunion rotarienne telle que la conférence de district, des manifestations régionales ou la convention du Rotary. Si votre club ou district organise une foire aux actions, avertir les services Programmes du R.I. pour qu'elle soit annoncée sur le site Internet du Rotary.

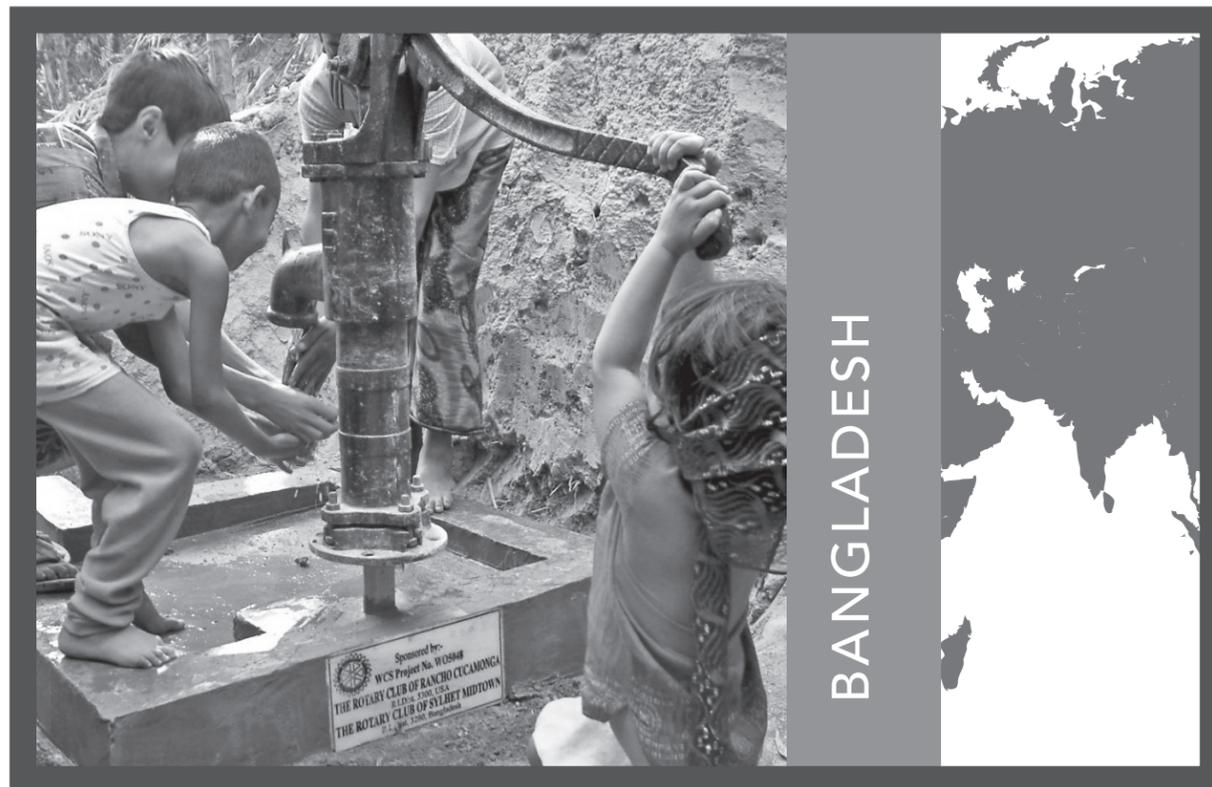
## Publications du Rotary

Envoyer photos et récits aux services Programmes du R.I. Votre action sera peut-être sélectionnée pour être publiée sur le site du Rotary, dans les magazines *The Rotarian*, *Rotary World* ou dans toute autre publication du Rotary.

Être le plus descriptif possible et fournir les coordonnées d'une personne qui pourra donner des détails sur l'action, des articles de presse et un résumé de l'action qui comprend le nom des participants, le lieu et la date de l'action, ses résultats et la raison pour laquelle votre club a choisi de la monter.

Si vous envoyez des photos, celles-ci doivent être accompagnées du formulaire d'envoi de photos téléchargeable sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org).

- Éviter les portraits statiques où les participants posent. Envoyer plutôt des photos de Rotariens pris sur le vif.
- Fournir des photos nettes.
- Identifier les personnes, lieux et objets sur la photo.
- L'arrière-plan doit être simple et dépouillé.



## L'AIPM à l'œuvre !

*Une action Eau et Assainissement au Bangladesh*

Ayant découvert sur ProjectLINK que le Rotary club de Sylhet Midtown (Bangladesh) cherchait à améliorer la qualité de l'eau et l'assainissement dans leur ville pour lutter contre des maladies comme le choléra et la dysenterie, des Rotary clubs australiens et américains ont aidé à financer 25 puits équipés de pompe à main et 75 latrines à fosse fournissant ainsi de l'eau potable et un meilleur système d'assainissement.

- Pour tout envoi de photo numérique, veuillez respecter les spécifications suivantes :
  - Au moins 300 dpi (définition maximale sur la plupart des appareils numériques)
  - Taille : 13 cm x 18 cm (10 Mo à 300 dpi de résolution)
  - Format .TIF ou .JPG uniquement (pas de photo dans un fichier Word, PowerPoint, PDF ou affichée par e-mail)

#### Actions modèles sur ProjectLINK

Publier vos actions réussies sur ProjectLINK pour que d'autres Rotariens puissent s'en inspirer. Toute demande de publication d'action modèle sur ProjectLINK devra être accompagnée du formulaire *Banque des actions – Formulaire d'inscription* (téléchargeable sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org)) dûment rempli et adressée au siège du R.I. ou à votre bureau régional. Un club peut publier sur ProjectLINK autant d'actions modèles qu'il le désire.



Alyce Henson/Rotary Images

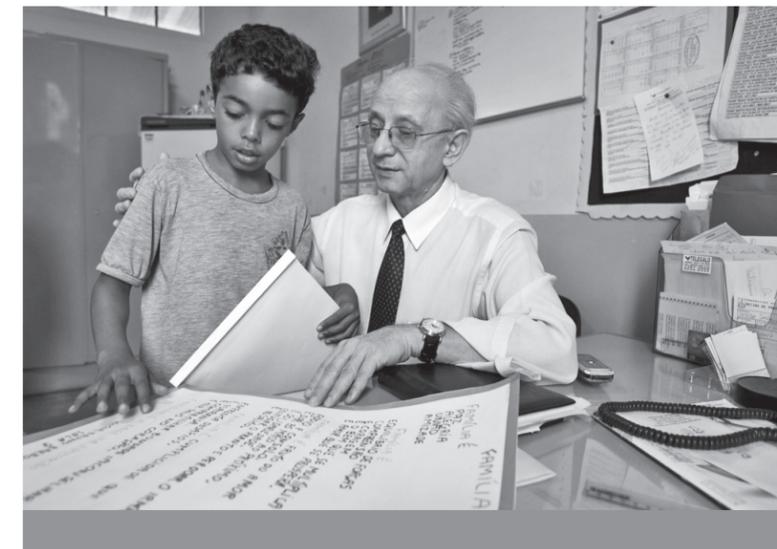
## ADMINISTRATION DU PROGRAMME

Partie intégrante de l'Action internationale, l'AIPM est essentielle à l'équilibre d'un club. Il est recommandé aux clubs et districts de former des commissions AIPM ayant pour objectif de sensibiliser et d'encourager une bonne communication ainsi qu'une responsabilisation pour tous types d'actions internationales. Il est suggéré que les responsables AIPM soient membres de droit des commissions Action d'intérêt public.

### Lignes de conduite pour les responsables AIPM

Le responsable AIPM de district doit :

- Promouvoir l'AIPM auprès des clubs et lors des réunions de district et interclubs.
- Faire suivre aux présidents de club toutes les communications en provenance du R.I. concernant l'AIPM.
- Expliquer aux clubs les ressources disponibles pour leurs actions.
- Encourager les clubs à nouer des liens avec des clubs à l'étranger en vue d'AIPM.
- Mettre en contact les clubs travaillant sur des actions similaires ou ayant besoin d'aide.
- Recenser les besoins locaux qui pourraient bénéficier d'une AIPM d'un club d'un autre pays.
- Demander aux clubs d'identifier les ressources locales disponibles pouvant être utilisées dans le cadre d'AIPM.



Alyce Henson/Rotary Images

- Aider les clubs à lister leurs actions sur ProjectLINK.
- Faire connaître aux clubs les organisations locales non rotariennes et étudier une possible collaboration.
- Inciter les clubs à rédiger des rapports sur leurs actions pour les promouvoir sur le site Internet ou le bulletin du district ainsi que dans les publications du Rotary.
- Gérer les AIPM de district et en rendre compte régulièrement au gouverneur et au Rotary.

Le responsable AIPM de club doit :

- Promouvoir l'action internationale en consacrant des réunions de club à l'AIPM, en invitant le coordinateur d'une action du club ou en informant le club sur des actions ayant besoin de soutien.
- Rechercher et identifier des actions en travaillant avec les commissions Action internationale et Action d'intérêt public de club, et en entrant en contact avec les organisations locales.
- Annoncer toutes les possibilités d'action aux membres.
- Inviter les conjoints et familles, les Rotaractiens, les Interactiens, les membres des UDC et les Anciens de la Fondation à participer aux actions.
- Informer le district des AIPM en cours et des besoins en Volontaires.
- Faire connaître les actions réussies au Rotary International.
- Se familiariser avec les pages consacrées à l'AIPM sur le site Internet du R.I. et aider le club à utiliser ProjectLINK.



District 2030/Maria House

## Gestion

Une bonne gestion suppose une utilisation à bon escient des fonds alloués. Toutes les transactions financières et actions doivent être menées dans le respect des *Obligations professionnelles du Rotarien* et du *Critère des quatre questions*.

Les clubs et districts doivent maintenir des dossiers à jour sur leurs actions. Les parrains d'action doivent, s'il y a lieu, soumettre aux donateurs et au Rotary International un rapport d'activité.

Les participants au programme des subventions humanitaires de la Fondation ne doivent pas oublier qu'ils sont tenus de se conformer aux directives de la Fondation, faute de quoi leur club ou district risqueraient de ne plus pouvoir inscrire leurs actions sur ProjectLINK.

## Nom et emblème du Rotary

Vous devez suivre les directives du Rotary concernant l'utilisation du nom et de l'emblème du Rotary lorsque vous nommez des actions/programmes de club ou de district, et lorsque vous créez des publications et documents. Pour en savoir plus sur la création de publications, de sites internet, d'affiches et d'autres matériels de communication de club ou de district, veuillez vous référer à *Identité visuelle du Rotary* [547-FR].

### Nom du Rotary

- Le conseil d'administration du Rotary a déterminé que lorsque le nom du Rotary est utilisé seul sans autre qualificatif tel que le nom d'un club, d'un ou plusieurs districts, il fait référence au R.I., l'organisation internationale.

### EMBLÈME AIPM



Télécharger l'emblème AIPM sur [www.rotary.org](http://www.rotary.org), ou commander *Logos du Rotary – CD* [234-MU].

- Les Rotary clubs, districts et autres groupes parrainés par le Rotary doivent signaler clairement leur participation à une action sur toutes les communications écrites dont les affiches et les matériels de promotion. Par exemple *Programme de plantation d'arbre du District 1234 du Rotary*, au lieu de *Programme de plantation d'arbre du Rotary*.
- Seul le conseil d'administration du Rotary peut accorder une dérogation à ces directives.

### Emblème du Rotary

- L'emblème du Rotary, à l'instar du nom, fait référence au Rotary International, l'organisation internationale.
- Les clubs ou les districts lançant des activités, actions ou programmes qui ne sont pas sous le contrôle exclusif du Rotary International ou de la Fondation doivent obligatoirement faire figurer leur nom, numéro de district ou le nom de l'entité rotarienne au côté de l'emblème du Rotary qui doit être de même taille.

Le règlement intérieur du R.I. déconseille l'utilisation de l'emblème du R.I. en conjonction avec celui d'une autre organisation.

Pour toutes questions ou commentaires sur ces directives, contacter les services CDS (Support Clubs & Districts) : Rotary International, One Rotary Center, 1560 Sherman Avenue, Evanston, IL 60201-3698 États-Unis, ☎ +1 847-866-3000, 📠 +1 847-866-3072.

### Prévention des abus et harcèlement

Si des jeunes participent aux actions de votre club, nous vous conseillons de consulter le manuel *Prévention des abus et harcèlement* [775-FR] qui vise à aider les Rotariens à assurer la sécurité des participants aux programmes pour jeunes du Rotary. Les clubs et districts peuvent s'y référer dans le cadre d'activités pour les jeunes (mentorat, etc.) ou en faveur d'autres personnes vulnérables ou à risque telles que les handicapés ou séniors.

# RÉPONSES À VOS QUESTIONS

## **Si une action n'est pas listée sur ProjectLINK peut-elle être toujours considérée comme une AIPM ?**

Oui ! De nombreuses AIPM ne sont pas listées sur ProjectLINK car elles sont montées dans le cadre d'efforts interclubs via des contacts personnels.

## **Cela fait deux ans que notre action est en cours. Pouvons-nous continuer à la lister sur ProjectLINK ?**

Oui, si votre action n'est pas terminée au bout de deux ans, veuillez soumettre un formulaire *ProjectLINK – Inscription d'une action* [784-FR] pour la réinscrire.

## **Qui puis-je contacter pour m'aider avec mon action de club ?**

Essayez d'abord de contacter votre responsable AIPM de club ou de district, qui peut connaître un club ou une organisation locale pouvant vous aider. Vous pouvez également contacter les services Programmes du Rotary à [international.service@rotary.org](mailto:international.service@rotary.org).

## **Inscrire mon action sur ProjectLINK assure-t-il un financement de la Fondation ?**

Non. Mais certaines actions listées sur ProjectLINK répondant aux critères reçoivent une subvention de la Fondation.

## **Mon club peut-il faire une demande de subvention de contrepartie ?**

Veillez vérifier sur le site du Rotary que votre action répond aux critères des subventions de contrepartie. Vous pouvez ensuite le cas échéant télécharger le formulaire de demande. Pour toute question, contactez votre bureau régional ou pour les Rotariens anglophones [contact.center@rotary.org](mailto:contact.center@rotary.org) ou ☎ 1 866-976-8279 (appel gratuit).

## **Comment savoir si l'action que mon club compte soutenir a déjà été financée ?**

Les informations publiées sur ProjectLINK sont envoyées par les parrains et les donateurs. Nous vous conseillons donc de contacter directement la personne contact de l'action listée sur ProjectLINK pour vous enquêter de la situation.

## **Que dois-je faire si un club ne répond pas à mes questions ?**

Les styles de communication variant selon les cultures, nous vous prions d'attendre 4 à 6 semaines. Passé ce délai et faute de réponse de la personne contact, contactez les services Programmes du Rotary à [international.service@rotary.org](mailto:international.service@rotary.org).

## **Puis-je recevoir un PHF pour ma contribution à une AIPM ?**

Seuls les dons à la Fondation donnent droit à un crédit PHF et non les contributions versées directement à une AIPM listée sur ProjectLINK. Il faut que l'action ait reçu une subvention de la Fondation pour recevoir un crédit PHF.

## **Faut-il mieux envoyer des dons en nature ou une contribution financière pour soutenir une action ?**

Il est important de communiquer avec le club hôte pour le déterminer. Il revient souvent moins cher d'acheter localement les marchandises ce qui aide de plus la collectivité bénéficiaire. Dans d'autres cas, les marchandises ne seront pas disponibles localement.

## **Quel type de rapport dois-je m'attendre à recevoir du club hôte si mon club envoie une contribution ?**

Le club hôte doit envoyer régulièrement des comptes rendus sur l'action ainsi que des informations sur l'utilisation des dons en nature ou des fonds contribués.

## **Le président de mon club m'a demandé de servir de personne contact pour notre AIPM. Quelles sont mes responsabilités ?**

Vous servirez de liaison entre les acteurs sur le terrain et les donateurs potentiels. Vous devez être prêt à répondre aux questions relatives à l'action, notamment l'aide qu'un potentiel donateur peut apporter, et maintenir une comptabilité exacte des fonds reçus afin de pouvoir informer les donateurs potentiels des besoins restant à pourvoir.



## BUREAUX DU ROTARY

### Siège

Rotary International  
One Rotary Center  
1560 Sherman Avenue  
Evanston, IL 60201-3698 États-Unis  
☎ +1 847-866-3000  
☎ +1 847-866-6116  
international.service@rotary.org  
www.rotary.org

### Brésil

Rotary International  
Rua Tagipuru 209  
01156-000  
São Paulo, SP  
Brésil  
☎ 55-11-3826-2966  
☎ 55-11-3667-6575  
www.rotary.org.br

### Europe/Afrique

Rotary International  
Witikonstrasse 15  
CH-8032 Zurich  
Suisse  
☎ 41-44-387-71-11  
☎ 41-44-422-50-41

### Japon

Rotary International  
NS3 Bldg. 1F  
2-51-3 Akabane, Kita-ku  
Tokyo 115-0045  
Japon  
☎ 81-3-3903-3161  
☎ 81-3-3903-3781

### Corée du Sud

Rotary International  
Room 705, Miwon Bldg.  
43 Yoido-dong, Yongdungpo-gu  
Seoul 150-733  
Corée du Sud  
☎ 82-2-783-3077, -3078 ou 3080  
☎ 82-2-783-3079

### Asie du Sud

Rotary International  
Thapar House  
2nd Floor, Central Wing  
124 Janpath  
New Delhi 110 001  
Inde  
☎ 91-11-4225-0101 à 0105  
☎ 91-11-4225-0191 ou 0192  
www.risouthasia.org

### Pacifique Sud et Philippines

Rotary International  
McNamara Centre, Level 2  
100 George St.  
Parramatta, NSW 2150  
Australie  
☎ 61-2-9635-3537  
☎ 61-2-9689-3169

### Amérique du Sud

Rotary International  
Florida 1, Piso 2  
1005 Buenos Aires, CF  
Argentine  
☎ 54-11-5032-0096 ou 0098  
☎ 54-11-5032-0099

### Royaume-Uni et Irlande

Kinwarton Road  
Alcester  
Warwickshire B49 6PB  
Angleterre  
☎ 44-1789-76-54-11  
☎ 44-1789-76-55-70  
secretary@ribi.org



ÉTATS-UNIS



GUATEMALA



BRÉSIL

**ÉTATS-UNIS** – Des Rotariens du Missouri distribuent des vivres dans le cadre d'une banque alimentaire mobile.

*Photo : Alyce Henson/Rotary Images*

**GUATEMALA** – L'action Guatemala Literacy Project financée par des clubs guatémaltèques et nord-américains fournit manuels et fournitures scolaires ainsi que des ordinateurs à des élèves défavorisés. *Photo : Guatemala Literacy Project/Glenn Chamberlain*

**BRÉSIL** – Un élève de l'école Sônia Braga apprend à lire grâce à la méthode CLE (*Concentrated Language Encounter*) dont l'introduction au Brésil a été financée par une subvention 3-H.

*Photo : Alyce Henson/Rotary Images*

**NIGER** – Une fillette joue devant le centre alimentaire de Saga. Les Rotary clubs se sont associés à l'UNICEF pour faire du bénévolat et livrer du riz. *Photo : Alyce Henson/Rotary Images*

**KENYA** – Financée par le district 2030 (Italie), la Maria House accueille une centaine d'orphelins et enfants abandonnés de Ndaragwa. *Photo : District 2030/Maria House*

**AFRIQUE DU SUD** – Des femmes employées par Soul of Africa, une organisation financée par des clubs canadiens et sud-africains cousent des chaussures à la main. Les revenus sont versés à des écoles pour orphelins du sida.

*Photo : Alyce Henson/Rotary Images*

**TURQUIE** – Dans la cadre d'une action de club, des élèves de Camili suivent des cours d'hygiène et de santé soulignant l'importance de l'eau. *Photo : Fatma Cetin/Rotary club d'Adana-Guney*

**INDE** – Une famille a ouvert une échoppe grâce à une action de microcrédit montée par un Rotary club.

*Photo : Alyce Henson/Rotary Images*

**CAMBODGE** – Une victime de mine antipersonnel au centre de rééducation Kien Khleang situé dans les faubourgs de Phnom Penh et financé en partie par des subventions de la Fondation Rotary. *Photo : Rotary International*

**PAPOUASIE-NOUVELLE GUINÉE** – Fondée par des Rotariens, ShelterBox livre du matériel de secours aux victimes d'inondations. *Photo : ShelterBox Media*